

# Ref VEGA 4447 – PRAG 004 – Education Physique et Sportive SUAPS

## Campagne Principale 2023 de recrutement des Enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur

### 1- PEDAGOGIE

Le SUAPS de l'Université d'Angers recherche un enseignant EPS Polyvalent en activités physiques et sportives (PRAG/PRCE). Le SUAPS est composé de :

- 7 enseignants titulaires
- 1 enseignant contractuel
- 3 BIATSS
- + de 65 enseignants vacataires

#### a. Description du Département et de sa politique

Le SUAPS assure le pilotage et l'organisation de la politique sportive de l'établissement  
Structuration | CNU N° 74  
Infrastructure sur Angers : 5000 m<sup>2</sup> + 2 antennes à gérer | Cholet et Saumur  
7 espaces spécialisés (Angers)  
Matériel pédagogique sur plus de 65 activités différentes

#### Offre de formation | Enseignement

Le SUAPS assure le

- Des enseignements évalués intégrés aux maquettes de formation
- Des enseignements non évalués
- Des formations qualifiantes (BNSSA, GQS, PSC1...)
- L'événementiel sportifs (stages et animations en soirée)
- Suivi des Sportifs et Sportives de Haut Niveau
- Suivi sport santé
- Accompagnement ponctuel des projets étudiant

#### b. Besoins pédagogiques

- Enseignements à pourvoir, à développer
- Enseignant Polyvalent en activités physiques et sportives
- Volume horaires | 384 heures

#### c. Compétences pédagogiques recherchées

- Enseignant d'EPS polyvalent en activités physiques et sportives
- La maîtrise d'une ou deux spécialités sportives est attendue ainsi qu'une appétence pour les projets d'activité de pleine nature
- Une expérience dans l'enseignement supérieur sera appréciée ainsi que la maîtrise des outils informatiques

#### d. Implications attendues

- Un engagement fort sur les missions administratives et pédagogiques inhérentes au bon fonctionnement du service est attendu
- Il est attendu également une vision et force de propositions portées sur le développement de projets innovants

### Contacts

Université d'Angers | SUAPS | 6 boulevard Beaussier – 49100 ANGERS

Nom du Directeur : Alexandre PIETRINI

Téléphone : 02 41 22 69 41/34 | @ : alexandre.pietrini@univ-angers.fr

Site web : www.univ-angers.fr/suap

## 2. Exposition à des risques particuliers (justifiant une visite auprès d'un médecin agréé)

- Agents chimiques dangereux (solvants, produits inflammables, corrosifs, explosifs, ...)
- Agents biologiques humains, animaux, végétaux, OGM ou non – manipulations d'animaux
- Agents cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)
- Agents physiques mécaniques (travail en hauteur, machines dangereuses avec risques de chocs, écrasement, projection, coupure, piqure, etc...)
- Autres agents physiques (vibrations, bruit, électricité, rayonnements ionisants, rayonnements non ionisants, travail en milieu hyperbare ou dépressurisé, températures extrêmes, éclairage)
- Electricité (habilitation électrique nécessaire)
- Postures pénibles, manutentions lourdes, gestes répétitifs
- Travail isolé
- Déplacements professionnels (situation politique et sanitaire locale, conduite d'engins, risque routier, etc...)
- Autres risques dont risques émergents (à préciser) :
- Sujétions, astreintes, contraintes particulières (à préciser) :

**Possibilité d'enseignement le soir, le samedi et assurer certains stages le weekend/semaine**

### TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE à compter du 23/09/2022 au 27/10/2022

***Tout dossier incomplet au 27 octobre 2022 sera déclaré irrecevable.***

**Consultez la page du site de l'Université d'Angers pour plus d'informations. Dans le menu sélectionner *Université* puis *Travailler à l'UA* puis *Des enseignants-chercheurs* et se rendre sur la page dédiée à la campagne principale de recrutement des Enseignant du second degré 2023.**